

Châteauguay, le 18 octobre 2016

À tous les parents

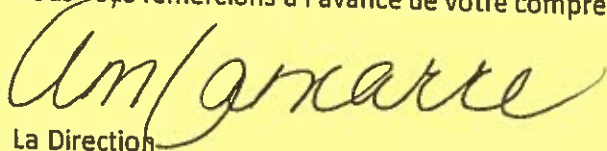
Objet : Voyage en Grèce – Mars 2018

Chers parents,

Veillez prendre note que pour toute inscription à une activité non obligatoire (parascolaire, voyage, sortie, etc..) il ne doit pas y avoir de solde pour les effets scolaires et la surveillance du midi au dossier de votre enfant, à défaut de quoi, l'inscription de votre enfant ne pourra être acceptée.

D'autre part, il est important de savoir que toutes les sommes amassées par votre enfant pour les levées de fonds ne seront pas remboursables en cas d'annulation du voyage. Aussi, toute annulation d'inscription au cours des deux prochaines années impliquera des frais payables à l'agence de voyage selon les modalités du contrat.

Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension face à ces décisions.


La Direction

COUPON RÉPONSE

J'accepte les conditions d'inscription pour le voyage en Grèce – Mars 2018

Nom de l'élève : _____

Signature du parent : _____

Date : _____

**** Veuillez retourner le coupon réponse avant le 31 octobre 2016 ****



voyagesobjectifterre
Le spécialiste des voyages de groupes

Fiche d'inscription du participant

INFORMATIONS SUR LE VOYAGEUR

Nom (tel qu'indiqué sur le passeport) :

Prénom (tel qu'indiqué sur le passeport):

Date de naissance :

Téléphone à la maison :

Courriel :

Sexe :

Citoyenneté :

No. Passeport (à fournir ultérieurement si non disponible, au plus tard 4 mois avant le départ):

Date d'expiration du passeport (prévoir une durée de validité d'au moins 6 mois après la date de retour prévue):

IMPORTANT – PASSEPORTS ÉTRANGERS

SVP, prendre note que les participants qui voyagent avec un passeport étranger sont responsables d'effectuer les démarches à leur frais et d'obtenir les documents nécessaires tels que passeport, carte de résident permanent, visa de séjour ou de transit. Afin de se protéger légalement, Voyages Objectif Terre n'effectuera aucune démarche de vérification ou de validation pour les participants ne disposant pas d'un passeport canadien.

CONDITIONS DE PAIEMENT DU VOYAGE

À l'inscription: dépôt de 250,00\$ par participant

Janvier 2017 : dépôt de 450,00\$ par participant

Avril 2017 : dépôt de 500,00\$ par participant

Juin 2017 : dépôt de 500,00\$ par participant

Septembre 2017 : dépôt de 400,00\$ par participant

Novembre 2017 : dépôt de 425,00\$ par participant

*Paiement par chèque ou argent comptant à l'école secondaire Gabrielle Roy

Conditions d'annulation individuelle, quelle que soit la raison :

- du moment de l'inscription à 90 jours avant le départ: retenues de 30 % du forfait (soit 665,00\$)

- entre 89 et 60 jours avant le départ : retenues de 60% du forfait (soit 1 331,00\$)

- moins de 59 jours du départ : Aucun remboursement (d'où l'importance de se protéger avec une assurance annulation).

Il est important de noter que les remboursements ne peuvent avoir lieu que si le nombre minimum de participants sur lequel a été fixé le prix du forfait reste atteint.

L'assurance annulation est votre seule protection financière dans le cas d'un événement imprévu et important qui nécessite l'annulation du voyage (maladie, accident, décès dans la famille, etc.).

Aucun remboursement ne peut être exigé pour tout service non utilisé pendant le voyage.

Je désire que mon enfant participe au voyage en Grèce.

J'ai lu, compris et accepté les conditions générales exposées sur cette page ainsi que dans les conditions générales de Voyages Objectif Terre.

Signé à _____, ce _____

Signature du parent : _____

VOYAGES OBJECTIF TERRE INC.

Détenteur d'un permis du Québec

1200 boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) Canada, J4J 4L6
tel: (450) 679-2227, fax: (450) 679-1444 info@objectif-terre.ca



voyages objectif terre

Le spécialiste des voyages de groupes

ADHÉSION À UN RÉGIME D'ASSURANCE VOYAGE CROIX BLEUE DU QUÉBEC

Comme vous le savez probablement, votre enfant participera à un voyage en Grèce en mars 2018. Il est nécessaire qu'il soit protégé par un régime d'assurance complet. La protection de base qu'offre l'assurance soins médicaux d'urgence est OBLIGATOIRE et incluse dans le forfait de votre enfant. Néanmoins, nous vous suggérons la protection du forfait Croix Bleue, qui couvre en plus, l'assurance annulation, l'assurance accident et l'assurance bagage. L'assurance annulation est votre seule protection dans le cas d'un événement hors de contrôle comme un désastre naturel (volcan) ou une crise politique (Égypte).

Assurance soins médicaux d'urgence Croix Bleue **INCLUSE DANS VOTRE FORFAIT ET OBLIGATOIRE**

- Hospitalisation, frais médicaux et paramédicaux jusqu'à 5 millions
- Traitement buccal d'urgence
- Frais de subsistance jusqu'à 3 000\$
- Rapatriement de la dépouille jusqu'à 10 000\$
- Frais de transport pour visiter la personne assurée jusqu'à 1 200\$
- Assistance 24 heures

Assurance forfait Croix Bleue – Primes groupe étudiants **+57,00\$ par personne (non remboursable).**

- Assurance annulation avant le départ jusqu'à 2 200\$ et illimité après le départ.
- Assistance 24 heures.
- Hospitalisation, frais médicaux jusqu'à 5 millions.
- Assurances accidents jusqu'à 100 000\$.
- Assurances accidents de transport aérien jusqu'à 300 000\$.
- Assurances bagages jusqu'à 1 500\$ et retard des bagages jusqu'à 500\$.
- Traitement buccal d'urgence jusqu'à 2 000\$.
- Frais de subsistance jusqu'à 3 000\$.
- Rapatriement de la dépouille jusqu'à 10 000\$.
- Frais de transport pour visiter la personne assurée jusqu'à 1 200\$.
- Assurance en cas d'examen ministériel imprévu.
- Assurance en cas d'échec d'un examen ministériel qui nécessite une reprise.
- Assurance en cas de grève des enseignants.

Nom du participant : _____ Prénom : _____

Date de naissance (JJ-MMM-AA) : _____

Est-ce que votre enfant éprouve des problèmes de santé ? _____

Veillez SVP nous contacter si vous avez un problème de santé préexistant et non stabilisé (Voyages Objectif Terre : 450-679-2227). Vous pourriez ne pas être couvert pour cette condition médicale.

N'est pas couvert par l'assurance annulation : renvoi de l'école, manque d'intérêt pour le voyage, punition des parents, etc. SVP, prendre note que les cas de maladies mentales posent souvent problème puisque les assureurs n'indemnisent qu'en cas d'hospitalisation, ce qui est rare, même avec une dépression sévère.

Oui, je désire adhérer à l'assurance forfait Croix Bleue, +57,00\$*.

Voici mon chèque ci-joint (à l'ordre de l'école).

*** Prendre note que toute suscription à l'assurance est non remboursable.**

SVP, retournez ce document dûment complété au professeur responsable du voyage de votre enfant.